

Rassemblement municipal

➤ 2026

7 - 8 mai

ROUYN - NORANDA

Jeudi 7 mai

Salle Tomato & Pesto (55 avenue Dallaire)

17 - ACCUEIL ET COCKTAIL

17 H 45 - REMISE DE LA MÉDAILLE RÉGIONALE

La médaille régionale de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) est la haute distinction honorifique décernée par la CPAT. Elle permet de rendre hommage à des hommes et des femmes qui se démarquent dans un domaine particulier contribuant au développement de notre territoire, à son rayonnement et à la qualité de vie qu'on y retrouve.

18 H - SOUPER-CONFÉRENCE - RÉGIS LABEAUME EN ENTREVUE AVEC ALICIA DESPINS

M. Régis Labeaume, ancien maire de Québec, reconnu pour son franc-parler, son sens de la répartie et sa vaste expérience en gestion municipale prendra part à une conversation accompagnée et animée par Alicia Despins, doctorante en administration publique et conseillère municipale à la Ville de Québec de 2017 à 2025. Ce format de conférence-dialogue favorisera une discussion ouverte et dynamique, permettant d'explorer les grands enjeux actuels du leadership municipal ainsi que les leçons tirées d'un parcours marqué par l'audace et la vision. Une période de questions suivra l'échange, offrant aux participants l'occasion d'interagir directement avec l'invité.



TARIFICATION

Soirée du 7 mai - 75 \$

Journée du 8 mai - 95 \$

"Duo" 7 et 8 mai - 150 \$

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

www.cp-at.ca

Québec 



CONFÉRENCE DES PRÉFETS
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

1926 - 2026
ROUYN -
NORANDA

Rassemblement municipal

➤ 2026

7 - 8 mai

ROUYN - NORANDA

➤ Vendredi 8 mai

Le Noranda (41 6^e rue)

9 H - ARRIVÉE DES CONVIVES

9 H 15 - MOT D'OUVERTURE

9 H 30 - COMMENT FAIRE PLUS AVEC CE QUI EXISTE DÉJÀ, AVEC GUILLAUME LAVOIE

L'économie du partage n'est pas une mode, c'est un phénomène de société irréversible. Elle affecte toutes les sphères d'activités: sociale, économique et politique. Ses fondamentaux tendent vers un monde plus productif, plus durable et plus entrepreneurial. Pour ce faire, il faut également dessiner de nouvelles règles pour protéger l'intérêt général et encadrer les pratiques. Le défi est énorme. Cela dit, nos barrières et nos limites ne sont plus technologiques, elles sont culturelles et institutionnelles. Pour les institutions publiques, dont les villes, cela veut dire de revoir l'approche réglementaire. En somme, le monde de demain appartiendra aux sociétés qui les premières seront mieux à même de comprendre le phénomène et ses fondamentaux, et de concevoir un cadre nouveau de protection et de prospérité.

11 H - PANEL PROJET LAC OSISKO

Ce panel mettra en lumière le Projet lac Osisko, une démarche inspirante portée par la Ville de Rouyn-Noranda, le Collectif Territoire et leurs partenaires pour la guérison et la mise en valeur de ce joyau naturel et identitaire. S'inscrivant dans une approche d'innovation territoriale et rassemblant plus de 60 partenaires de différents secteurs, le Projet lac Osisko mise sur la mobilisation de la communauté, l'écoute et la coconstruction. À travers cet exemple concret, découvrez comment une vision partagée peut rallier les expertises et les talents et transcender les différences pour générer des retombées tangibles pour l'environnement et la qualité de vie des communautés. Un échange riche pour repenser vos propres pratiques et nourrir vos ambitions collectives.

PANELISTES :

Louis Dallaire, conseiller municipal, Ville de Rouyn-Noranda
Simone Painchaud-Boulet, coordonnatrice au Projet lac Osisko
Geneviève Aubry, directrice générale, Collectif Territoire
Yves Grafteux, directeur général, Organisme de bassin versant du Témiscamingue



Guillaume Lavoie

Comment faire plus
avec ce qui existe
déjà!



Rassemblement municipal

➤ 2026

7 - 8 mai

ROUYN-NORANDA

➤ Les ateliers - 13 h à 16 h



Me Louis-Charles
Bélanger et
Me Marie-Noël
Gagnon

Avocats chez
Cain Lamarre

Atelier 1 - Milieux hydriques et contrats municipaux : deux réformes, un même défi - adaptez rapidement vos façons de faire

Ce printemps marque un tournant majeur pour les municipalités du Québec. Avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement provincial applicable aux milieux hydriques (RMUN) et de la Loi sur les contrats des organismes municipaux (LCOM), les municipalités doivent rapidement ajuster leurs pratiques pour demeurer conformes, éviter les pièges et saisir les nouvelles opportunités offertes par ces réformes. Cet atelier « double volet » aborde environnement, aménagement du territoire et gestion contractuelle : un contenu riche et pertinent pour l'ensemble des acteurs municipaux.



Alicia Despins

Doctorante en
administration publique et
conseillère municipale à la
Ville de Québec de 2017 à
2025

Atelier 2 - Saisir les opportunités de culture pour le développement municipal

Dans un contexte de transformations économiques, sociales et territoriales, la culture constitue bien plus qu'un secteur d'activité : elle est un levier stratégique de développement, d'attractivité et de cohésion sociale pour les municipalités. Développée en partenariat avec Les Arts et la Ville, cette formation propose aux élus municipaux de découvrir comment la culture peut soutenir le développement local, renforcer l'identité territoriale et contribuer à la vitalité économique et sociale de leur collectivité.



Kim Hurtubise

Coordonnatrice à la vie
active et aux
événements à la Ville
de Rouyn-Noranda

Atelier 3 - Transport collectif : la recette d'un succès signé Rouyn-Noranda

La Ville de Rouyn-Noranda vous partage la recette qu'elle a utilisée pour arriver à faire du transport en commun un incontournable de son développement! Cette présentation démontre le leadership exercé par la Ville dans la refonte de son service de transport en commun. Elle retrace l'évolution du service, de son historique aux orientations actuelles, et met en perspective les décisions structurantes prises afin d'adapter l'offre de transport collectif aux besoins du territoire. En abordant les principaux enjeux, notamment l'accessibilité, l'organisation du service, la saine gestion des ressources et l'équité territoriale, la présentation souligne le rôle central de la municipalité dans la planification d'un service de transport en commun réellement efficace.